



De quoi ai-je besoin pour faire une demande de **Prestation canadienne pour les personnes handicapées**?

Pour vous préparer et vous assurer que vous êtes admissible à la Prestation, consultez Canada.ca/prestation-handicap.

Depuis juin 2025, les personnes qui ont droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées et qui répondent à la plupart des critères d'admissibilité recevront une lettre.

Si vous ne recevez pas de lettre et que vous croyez avoir droit à la Prestation, vous pouvez tout de même soumettre une demande. Vous devrez alors fournir les renseignements supplémentaires suivants :

- votre adresse postale;
- le revenu net (ligne 23600) indiqué dans votre avis de cotisation de 2024 – ce renseignement accélérera le traitement de la demande et le paiement, si vous êtes admissible.



Canada.ca/prestation-handicap

Canada